

ATTENTION : en cas de vente d'un immeuble bâti, un rapport de vérification de fonctionnement et d'entretien daté de moins de 3 ans (au moment de la signature de l'acte de vente), doit être fourni par le vendeur et annexé à la promesse de vente ou à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente.

Demande d'intervention du SPANC
Vérification de fonctionnement et d'entretien
en cas de vente d'un immeuble bâti
Assainissement Non Collectif

LE PROPRIÉTAIRE

☐ Succession ☐ Raison sociale (préciser nom, adresse et numéro de SIRET) :

 NOM, Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Téléphone : Courriel (facultatif) :
 Personne(s) présente(s) lors du diagnostic (si différente(s) du propriétaire) :
 Qualité (parents, notaire, agent immobilier) : Téléphone :
 Notaire chargé de la vente (si défini) :

CARACTÉRISTIQUES DU BIEN

Adresse de l'immeuble bâti concerné par l'intervention :
 Code postal : Commune :
 Référence(s) cadastrale(s) : Consommation annuelle d'eau (facultatif) : m³
 Année de construction de l'habitation :
☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Location ☐ Autre (préciser :)
 Type de résidence : ☐ Maison d'habitation – nombre de pièces principales* : ☐ Autre immeuble :
*Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme tant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.).
 Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur le terrain à proximité ? ☐ Oui ☐ Non
 Si oui, distance par rapport à l'installation d'assainissement (approximative) : m

CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT

Âge réel (préciser l'année de réalisation ou de réhabilitation de l'installation) :
 Si inconnu, tranche d'âge approximative : ☐ < 10 ans ☐ 10-15 ans ☐ 15-20 ans ☐ 20-25 ans ☐ > 25 ans
 L'ensemble des eaux usées est-il raccordé à l'installation : ☐ OUI ☐ NON ☐ Je ne sais pas
 Descriptif des divers équipements sanitaires accessibles par le technicien :

Équipement	NON	OUI	Nombre	Équipement	NON	OUI	Nombre
Évier				Machine à laver			
Lavabo				Toilettes			
Douche				Lave-mains (toilettes)			
Baignoire				Autre :			

DOCUMENTS EXISTANTS (à joindre impérativement à la demande)

- | | |
|---|---|
| ▶ Descriptif de l'installation (plan(s) / étude à la parcelle / photos / factures) : | ☐ Oui ☐ Non |
| ▶ État de l'entretien (justificatif(s) de vidange / dernier rapport d'intervention d'entretien si filière compacte agréé) : | ☐ Oui ☐ Non |
| ▶ Autre (préciser) ou remarques éventuelles : | |

Tout formulaire incomplet entraînera l'impossibilité de fixer un rendez-vous.

Les demandes de rendez-vous sont exclusivement traitées par ordre d'arrivée. Aucune priorité ne pourra être accordée en raison d'une échéance, notamment liée à la signature d'un compromis de vente. Il est de la responsabilité du demandeur d'anticiper ses démarches et de déposer sa demande dans un délai suffisant afin de permettre son traitement.

Afin de réaliser au mieux cette intervention, il sera indispensable :

- d'être présent ou représenté lors de l'intervention ;
 - d'éloigner les animaux domestiques ;
 - de disposer d'eau et d'électricité (pour les essais d'écoulement et de fonctionnement)** ;
 - que la fosse septique ou toutes eaux (voir bac dégraisseur) soit totalement en eau en cas de vidange récente** ;
 - de rendre facilement accessibles les dispositifs de l'installation d'assainissement**
- (Afin d'éviter toute casse, en cas de tampons fragiles, nous vous demandons de les ouvrir préalablement à la visite)

En l'absence d'éléments probants, tout dispositif inaccessible sera considéré comme inexistant et fera l'objet d'un avis de non-conformité (y compris si les conditions mentionnées ci-dessus ne sont pas réunies).**

Cette intervention, à la charge du propriétaire vendeur de l'immeuble bâti, fera l'objet d'une facturation par le Trésor Public d'un montant de 225 € HT, soit 247,50 € TTC.

Je certifie l'exactitude des informations fournies et atteste avoir reçu le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif et accepte les modalités de la vérification, détaillées en son article 22.

Fait le : À :

Signature du propriétaire*** :

(***) ou du représentant désigné en cas de succession ou de l'huissier de justice chargé de la saisie immobilière

À RETOURNER au Service Public d'Assainissement Non Collectif

**1050, Avenue François Mitterrand – 62810 AVESNES-LE-COMTE – tél : 03 21 220 200
ou par courriel au secrétariat du SPANC : spanc@campagnesartois.fr**